

Projets intégraux - Fiche synthétique

La Hulpe

Lancer une campagne de propreté en communiquant sur les moyens mis en œuvre pour lutter contre la malpropreté, les risques d'amendes encourues par le contrevenant et l'incitation au geste citoyen. Développer une démarche participative pour renforcer la motivation et la pérennité des actions.

Gestionnaire(s) de projet Véronique Gontier

Public et/ou lieu visé(s)
Public visé : tout public
Lieux visés : l'ensemble de la commune

Actions mises en œuvre

LA COMMUNE en fait plus :

- Une équipe dédiée au nettoyage
- Un nouveau véhicule électrique
- Etat de lieux de points noirs, 4 relevés Clic 4 WaPP
- Plus de poubelles et totems canins
- Caméras de surveillance

LE CITOYEN responsable :

- Respect du règlement en matière de trottoir, déjections canines
- Action Horeca – charte et cendrier de rue
- Action cendriers de poche
- Be WaPP écoles, scouts, citoyens
- Outil de signalement des problèmes de malpropreté

Partenaires impliqués

- Les écoles
- Les commerçants
- L'Horeca
- Les citoyens de manière générale
- Les services communaux
- Les scouts

Erreurs à éviter, points d'attention

- Bien coordonner et suivre ses actions de propreté (distribution de cendriers de poche, rôles des agents PTP pour la propreté, optimiser les tournées de collecte via le camion électrique de ramassage, mesures Clic-4-WaPP)
- Communication : règlement communal en matière de propreté publique
- Quartier commerçant : charte Horeca + installation cendrier de rue
- Utilisation de nouvel outil de répression : caméra de surveillance

Critères d'évaluation
camion électrique de ramassage de déchets ; mesures C4W aux endroits ciblés ; # cendriers de poche distribués ; # citoyens touchés ; # cendriers de rue ; # caméras de surveillance

Matériel nécessaire
Poubelles publiques, cendriers de rue, cendriers de poche, caméra de surveillance, camion électrique de ramassage de déchets, agents PTP propreté

Budget approximatif
Principaux postes : poubelles publiques (23.000 €), camion électrique (16.000 €), communication (9.000€).

Mots-clés
Poubelles publiques, cendriers de rue, cendriers de poche, camion électrique, mégots, caméra, commerçants, charte commerçants

Visuels des projets



La propreté, c'est l'affaire de tous !

CHALLENGE PROPRETE, JE PARTICIPE

CHARTRE D'ADHESION CONTRE LES DECHETS SAUVAGES ET LES DEJECTIONS CANINES

Les déchets abandonnés en voirie prennent des années à se dégrader. Des années durant lesquelles, ils polluent l'environnement, des déchets parfois si petits, si anodins, un geste si banal mais lourd de conséquence !

Aperçu du cycle de vie des déchets :

1 déjection canine est	une insalubrité totale sur le trottoir
1 pelure de banane met	1 an à se dégrader
1 mégot	2 ans
1 chewing gum	5 ans
1 sac en plastique	100 ans
1 canette	100 à 500 ans
1 bouteille en plastique	> 1000 ans !

Dans le cadre de la charte signée avec la Commune de La Hulpe, celle-ci s'engage à fournir gratuitement aux commerçants Horeca 1 cendrier de rue et 40 cendriers de poche aux participants engagés dans le PLAN PROPRETE.

Le commerçant participant s'engage à ne pas jeter ses déchets dans la rue : chewing gums, canettes, mégots ou tout autre déchet sauvage. Il s'engage à utiliser les poubelles adéquates et à rendre la commune plus belle et plus propre. Il invite et sensibilise ses clients à adopter l'attitude de « propreté ». La propreté des trottoirs, c'est maintenir son trottoir en bon état de propreté jusqu'au filet d'eau et ne pousser aucun déchet ou salissure dans le caniveau.

Pour la Commune de La Hulpe,
Le 28 février 2017

Le participant,

Luc Devière
Directeur Général ff

Christophe Dister,
Bourgmestre